



CLUB INFORMATIQUE DU LANGONNAIS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Du 10 FEVRIER 2018

Ouverture de la séance : 14 h30

Bonjour, bienvenue à l'Assemblée Générale du Club

Tout d'abord, je tiens à remercier la Municipalité de Langon, qui, par la mise à disposition des locaux et son soutien financier, contribue à la bonne marche de notre association.

Je remercie également le Conseil Départemental pour les subventions qu'il nous a attribuées.

L'Assemblée Générale est un moment de rencontre avec les adhérents, les partenaires, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Ce moment est toujours convivial. Je vous remercie pour votre présence. Vous pourrez intervenir sur tous les sujets qui seront présentés, lors des questions diverses.

Excusés :

Monsieur Philippe PLAGNOL, Maire de Langon, Président de la Communauté de Communes du Sud Gironde.

Monsieur Mohamed Chourbagi, 1er adjoint au Maire, (Finances et Associations)

Madame Nathalie Gratien membre du Conseil d'Administration et quelques adhérents.

Ordre du jour

1. Bilan Moral
2. Bilan Financier de l'exercice 2017
3. Bilan des activités
4. Budget prévisionnel 2018
5. Renouvellement des sortants
6. Questions diverses

1) Bilan Moral :

L'Association, créée en 1981, est régie par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale en conformité avec les statuts.

Le Conseil d'Administration désigne un Bureau parmi ses membres.

Faire du bénévolat au sein d'une Association est enrichissant ; c'est le cas au sein du Club Informatique :

C'est tout d'abord, un Club en pleine croissance avec de nouveaux adhérents.

C'est une Association reconnue sur le secteur Langonnais et ses alentours.

C'est la possibilité d'y faire de belles rencontres humaines, d'y partager des expériences et des savoirs.

Ce sont des animateurs ou animatrices qui s'impliquent dans leur rôle et qui sont appréciés par les adhérents pour leur gentillesse.

– **Vote à l'unanimité**

2) Bilan Financier (exercice 2017)

Total des recettes : 32491,07€

Total des dépenses : 25432,67€

Résultat excédentaire : 7058,40€

- **Vote à l'unanimité**

Le club a renouvelé son parc informatique avec 3 ordinateurs portables.

3) Bilan des activités

Le club est ouvert :

- le lundi aux membres du Bureau
- du mardi au vendredi aux adhérents

Matin	Après midi	Après midi
Familiarisation avec l'ordinateur Initiation à la bureautique	Activités libres Mercredi vendredi	Ateliers Mardi Jeudi

1^{er} atelier : 14h à 15h30 – 2^{ème} atelier : 15h30 à 17h
La diversité des ateliers satisfait l'ensemble des participants.

CATTP : Centre d'activité thérapeutique à temps partiel

Dans le cadre du projet « Accompagner les publics vers l'usage du numérique »

Nous accueillons deux personnes le mardi matin et trois personnes le jeudi matin du CATTP, accompagnées d'une infirmière, pour une durée de 6 mois.

TAP : Temps Activités Péri-scolaires

Stéphane intervient tous les mardis après-midi de 15h à 17h à l'école primaire St Exupéry de Langon, pendant la durée scolaire.

Portes ouvertes

Le 14 octobre, le public était au rendez-vous ; nos animateurs, les bénévoles ont été très sollicités et nous avons su convaincre, au point de concrétiser de nombreuses adhésions.

Forum des Associations :

Comme chaque année, nous avons participé à la Rencontr'assos ; cette soirée nous a permis de faire découvrir le Club à de nombreuses personnes.

Stagiaires:

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires, qui se sont investis aux activités du Club : Loïc et Louis ont animé un atelier. Intégration réussie. Je vous invite à consulter notre site où vous trouverez des photos et une vidéo.

Les Contrats

Mélissa

Le contrat de Mélissa (Service Civique) s'est terminé le 30 janvier 2018.

Le Service Civique est avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne, par action, accessible à tout jeune de 16 à 25 ans pour une durée de 6 ou 8 mois (non renouvelable).

Ce cadre d'engagement permet au stagiaire de gagner en confiance, en compétence et de prendre le temps de réfléchir à son avenir ; le jeune agit de façon complémentaire à l'action des salariés.

Nous envisageons de recruter à nouveau 1 ou 2 personnes.

Nous avons proposé à Mélissa un contrat de 2 mois en CDD, elle sera présente 6h par semaine, le mardi et le jeudi après-midi.

Stéphane

Le contrat de Stéphane se terminant le 30 avril 2018, nous réfléchissons à une solution nouvelle, qui nous permettrait de maintenir les heures d'ouvertures actuelles: comme vous le savez les contrats aidés sont supprimés et nous ne pourrions plus y recourir à l'échéance de celui de Stéphane.

Depuis de nombreuses années nous avons donné l'accès le plus large possible à nos locaux et installations pour le prix d'une adhésion annuelle : nos locaux sont ouverts 4 jours par semaine de 9h à 12h & de 14h à 17h.

Pour maintenir ces horaires nous recourons à 2 salariés, la plupart du temps employés en Contrat Aidé ou comme cette année en Service Civique.

La non reconduction des emplois en Contrats Aidés nous oblige à nous poser des questions quant au fonctionnement du Club et nous voudrions vous faire partager nos réflexions afin de maintenir les heures d'ouvertures à l'identique. Nous avons besoin de maintenir le club ouvert 24h par semaine, ce qui correspond à un CDD pour 20 ou 24h avec en complément 1 ou 2 jeunes en Service Civique.

Plusieurs solutions pourraient être envisagées:

- Un contrat de 22h en CDD accompagné d'un ou deux jeunes en Service Civique
- Réduction des horaires d'ouverture à l'instar de ce qui se fait dans d'autres clubs (Auros, Podensac)
- Augmentation de la cotisation annuelle et participation financière pour les 4 ateliers hebdomadaires

Dans tous les cas, nous demandons à nos adhérents d'être indulgents et patients.

Pour l'instant aucune piste n'est privilégiée, nous voulons seulement apporter un éclairage sur ces aspects.

Nous pourrions y revenir lors des questions diverses si vous avez besoin d'éclaircissements sur ces points.

Adhésions :

Le tarif des adhésions annuelles reste inchangé pour 2018

- | | |
|--|------|
| 1. Adhésion individuelle | 150€ |
| 2. Adhésion couple | 250€ |
| 3. Adhésion personne à mobilité réduite
(sur présentation de la carte d'invalidité délivrée par le Conseil Départemental) | 100€ |
| 4. Adhésion demandeur d'emploi
(sur présentation d'un justificatif) | 100€ |
| 5. Adhésion enfant à partir de 10 ans | 75€ |

Fréquentation :

L'année 2016 : 2481 présences recensées

L'année 2017 : 2371 présences recensées

La fréquentation reste stable malgré la fermeture du lundi.

4) Budget prévisionnel 2018

- **Vote à l'unanimité**

Renouvellement des sortants :

3 personnes souhaitent intégrer le Conseil d'Administration

Mr. Sylvain Marie
Mr. Gérald Ranzi
Mr. Ahmed Zakour

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Mr. Patrice Mora
Mme Nicole Graves
Mme Sylvette Baro
Mr. Cyrille Gonthier
Mme Christiane Cazenave
Mme Mauricette Antonini
Mme Claude Rouxel
Mme Francette Germanicus

– **Vote à l'unanimité**

Questions diverses :

Un adhérent a proposé de positionner le vidéo projecteur au plafond. Pour cela des travaux sont nécessaires et nous allons en faire la demande à la Mairie.

Fin de l'Assemblée Générale à 16h30.

(Nous partageons le verre de l'amitié à la suite de cette Assemblée)

La Présidente,
Jacotte Dupiol

La Secrétaire,
Claude Rouxel